

L'étoffe du sensible

Olivier Massin

[Version pénultième, version finale parue dans *Connaître, Questions d'épistémologie contemporaine*, éd. J.-M. Chevalier & B. Gaultier, Paris : Ithaque, 2014, pp. 201-230]

Les sens se distinguent en vertu de leurs différents sensibles propres : la vue, et elle seule, nous présente immédiatement des couleurs ; l'audition, et elle seule, nous présente immédiatement des sons ; l'odorat, et lui seul, nous présente immédiatement des odeurs, le toucher, et lui seul, nous présente directement la dureté¹, etc. Ce qui distingue alors la vision d'une pomme de sa perception tactile est que dans un cas sa couleur nous est immédiatement présentée, dans l'autre c'est de sa dureté que nous sommes directement conscients.

Telle était, dans ses grandes lignes, l'approche orthodoxe au sujet de l'individuation des sens jusqu'à l'article séminal de Paul Grice [1962]. Grice soulève à l'encontre de ce *critère des sensibles propres* (CSP) une objection que beaucoup considèrent aujourd'hui comme fatale². L'objection de Grice s'appuie sur l'existence de sensibles communs, c'est-à-dire de sensibles qui, telles la forme ou la taille, peuvent être directement perçus par plusieurs sens. Grice n'est en rien le premier à s'intéresser à de tels sensibles : Aristote en relevait déjà l'existence dans le *De Anima* et considérait la possibilité d'un sens commun à même d'unifier les différents sens, la question de Molyneux a occupé une grande partie de la philosophie moderne de la perception et l'intérêt pour la perception de l'espace n'a nullement décliné par la suite³.

Ce qui, en revanche, est nouveau chez Grice, est le fait d'avoir vu dans l'existence de sensibles communs un facteur de trouble pour le critère traditionnel des sensibles propres. Le point de départ de l'objection de Grice au CSP est qu'il y a une différence subjective entre percevoir un sensible commun par un sens, et le percevoir par un autre⁴. Nous pouvons faire la différence entre voir une forme et la sentir au toucher. Grice entend montrer que le CSP ne

1 J'admettrai ici par simplicité que la dureté est le sensible propre du toucher. C'est probablement faux : la pression est sans doute un meilleur candidat au poste, cf. MASSIN [2010, II] ; DE VIGNEMONT et MASSIN [2014]. Cependant, dans la mesure où la pression détectée par le toucher implique une relation entre le corps du sujet percevant et l'objet perçu, elle introduit un certain nombre de complications inutiles au regard du problème présent. La thèse qui sera soutenue ici se veut indépendante de la question de savoir *quels* sont, matériellement, les sensibles propres de chaque sens.

2 Cf. notamment LEON [1988, p. 245] ; NELKIN [1990, p. 150] ; CASATI et DOKIC [1994, p. 24] ; NUDDS [manuscrit] ; SCOTT [2001].

3 Cf. notamment HATFIELD [1990] pour une présentation des discussions post-kantiennes à ce sujet, que poursuit BRENTANO [1979].

4 Les sensibles communs – la forme, l'étendue, la distance, la durée, le mouvement, le nombre... –, contrairement aux sensibles propres, peuvent être directement perçus par plusieurs sens.

peut rendre compte de cette différence. Il s'appuie sur ce résultat pour soutenir que la différence subjective entre les sens ne consiste pas en une différence d'objets, mais en une différence ayant trait au « caractère introspectible spécial » des expériences visuelles, tactiles, auditives, etc. :

« deux sens, la vision et l'olfaction par exemple, doivent être distingués par le caractère introspectible spécial des expériences visuelles et olfactives. Autrement dit, en faisant abstraction des différentes caractéristiques dont nous informons la vision et l'olfaction, nous sommes en mesure de dire que la vision est en elle-même distincte de l'olfaction. » Grice [1962/1989, p. 250]⁵

Les caractères introspectibles spéciaux des expériences, parfois appelés « *qualia* », correspondent à l'idée qu'il y aurait différentes façons de percevoir un objet qui ne pourraient être ramenées à des différences de contenus de présentations perceptives.

À l'encontre de Grice, je crois qu'il n'est nul besoin de *qualia* pour saisir la différence entre les sens : compter les différents types sensibles propres est tout ce que nous avons à faire pour compter les sens. Le but de ce chapitre n'est cependant pas de proposer une défense complète du CSP, mais seulement de répondre à l'objection que Grice lui oppose. La réponse proposée est prosaïque, mais inédite, je crois : *ce qui distingue la perception visuelle d'une forme de sa perception tactile est simplement que la première est emplie de couleur, alors que la seconde est emplie de dureté*. Plus généralement, la différence subjective entre la perception visuelle, olfactive, tactile, etc. des sensibles communs se ramène à la différence entre les sensibles propres qui paraissent les emplir.

Cette solution intuitive a un corollaire qui contredit une thèse philosophique orthodoxe : afin d'emplir les sensibles communs, les sensibles propres doivent être conçus comme appartenant non pas à la catégorie des propriétés ou des événements, mais à celle des *stuffs*, que l'on traduira ici par « étoffes »⁶. Les sensibles propres ne sont pas dénombrables ou *comptables*. Selon l'hypothèse défendue ici, identifier les sensibles propres à des propriétés ou à des événements est une erreur de catégorie : s'il est vrai que les sensibles propres sont des entités ontologiquement dépendantes – au même titre que les propriétés ou les événements et par opposition aux substances – il est faux qu'ils soient comptables. Comme l'or ou l'eau, ils ne peuvent être comptés ; comme les propriétés et les événements, ils ne peuvent exister par eux-

5 Je traduis de l'anglais.

6 Le principal avantage de cette traduction (que je dois à Stéphane Dunand, Rémi Clot-Goudard et Baptiste Le Bihan) est que, contrairement à « matière » ou « substance » (qui ont par ailleurs leurs propres termes en anglais), elle n'implique pas que les *stuffs* soient matériels ou substantiels. Cela est important, car selon l'hypothèse proposée, les sensibles propres appartiennent à la catégorie négligée des *stuffs* non-substantiels, des étoffes dépendantes.

même. Les sensibles propres appartiennent à la catégorie oubliée des *étoffes dépendantes*, de ce qui ne peut ni être compté, ni exister par soi.

Après avoir présenté l'objection de Grice au CSP (section 1), j'envisage une première réponse à celle-ci, selon laquelle une forme est vue si elle apparaît *dépendante* d'une couleur plutôt que d'un autre sensible propre. Je rejette cette solution pour la raison que la dépendance en question, étant générique, n'est pas accessible dans la perception (section 2). Je soutiens alors que la relation d'*emplissage* entre sensibles propres et sensibles communs, contrairement à la relation de dépendance, est directement accessible dans la perception, et permet d'expliquer naturellement la différence entre voir une forme et la sentir au toucher (section 3). Cette solution recourant à l'emplissage a pour corollaire l'idée que les sensibles propres sont des étoffes dépendantes, que je défends pour finir (section 4). Je suggère en conclusion que les couleurs, saveurs et autres sensibles propres, ainsi identifiés à des étoffes dépendantes, ne sont ni particuliers ni universaux : le problème des universaux ne se pose pas à leur sujet.

1. L'objection de Grice

Jusqu'à une époque récente, les philosophes tenaient le critère des sensibles propres (CSP) pour acquis⁷. Les sens, était-il admis, se distinguent par le type de sensibles sur lesquels ils portent exclusivement. Si le CSP se heurtait ça et là à des difficultés d'application, celles-ci pouvaient être considérées comme ne menaçant pas tant le CSP lui-même que notre classification ordinaire des sens. Ainsi, le fait que le toucher paraisse avoir des sensibles propres de différents types [Aristote, 1999, 422b34] pouvait-il être interprété comme invalidant l'idée que le toucher était un sens unique, plutôt que le CSP lui-même. Que l'on puisse percevoir par le toucher à la fois la dureté et la température de la pomme justifiait selon les partisans du CSP de scinder le toucher en deux sens (typiquement, un sens de la température et un sens de la pression⁸). Certains sens se fissaient, mais l'unanimité dont le

7 Le critère des sensibles propres est formulé par ARISTOTE [1999, 418a7-25] ; ARISTOTE [2000, 439a5 sq.]. Platon [2000, 477c-478b] remarque déjà que les types d'épisodes mentaux peuvent être distingués à l'aide des types d'objets sur lesquels ils portent. Le critère des sensibles propres est repris, notamment, par AUGUSTIN [1841, II, 6, 12] ; THOMAS D'AQUIN [1984, 78a3, p. 689] ; Hobbes [2010, Part. I, premier chap.] ; BERKELEY [1985b, § 77-78] ; BURKE [1757/1990, p. 69] ; HELMHOLTZ [1992] ; HELMHOLTZ [1995] ; BRENTANO [1979] ; et plus récemment ROXBEE-COX [1970] ; SANFORD [1976] ; ROSS [2001] ; ROSS [2008] ; DRETSKE [1995]. Même l'influente théorie des énergies nerveuses spécifiques de MÜLLER [1845] constitue, peut-on faire valoir, une tentative d'explication biologique du critère des sensibles propres plutôt, comme on le suggère parfois, qu'un critère biologique rival de celui des sensibles propres.

8 La distinction entre sens de la pression (parfois identifié au toucher au sens strict) et sens de la température

CSP faisait l'objet demeurait entière.

Vint Paul Grice. L'objection de Grice [1962/1989, p. 252 *sq.*] au CSP part du constat qu'il existe une différence, pour le sujet, entre les perceptions visuelles, tactiles, olfactives, etc. *des sensibles communs* (que Grice appelle « propriétés doublement déterminables »). Voir une forme n'est pas la même chose que la sentir au toucher. Or, selon Grice, le critère des sensibles propres n'est pas en mesure de rendre compte de cette différence.

Notons d'emblée que les sensibles communs – les sensibles qui peuvent être directement perçus par plus d'un sens – ne posent pas *par eux-mêmes* de difficulté au CSP : dire qu'il y a pour chaque sens un type d'entités qui sont seulement perçues par ce sens n'implique pas que ce sens ne perçoive que des entités de ce type. Le CSP n'interdit pas que d'autres entités soit perçues par plusieurs sens. C'est en revanche le fait qu'il y ait une différence subjective entre la perception visuelle, olfactive ou tactile des sensibles communs qui ne peut être expliqué par le partisan du CSP, selon Grice.

Grice part d'un exemple dans lequel les apparences visuelles et tactiles des propriétés spatiales d'un objet divergent. Son exemple porte sur la taille relative des objets : supposons, écrit-il, qu'un homme ait une pièce de monnaie dans chaque main, les deux pièces étant de taille légèrement différente. En regardant ces pièces, l'homme a l'impression (véridique) que l'une est plus grande que l'autre. Mais en les sentant au toucher, il a l'impression (illusoire) qu'elles sont de la même taille. La taille est une dimension de variation de la forme. Le même type d'exemple peut être développé au sujet d'autres dimensions de variation de la forme. Par exemple, Julie peut avoir l'impression tactile que la pièce est ronde, alors qu'elle lui apparaît ovale à la vue⁹. Ce type d'exemple constitue la première prémisse de l'objection de Grice à l'encontre du CSP :

P1 : Une pièce peut sembler grande, à la vue, à Julie à t , et sembler petite, au toucher, à Julie à t' ¹⁰.

est largement admise : *cf.* entre autres DARWIN [1794] ; WEBER [1996, p. 69] ; MILL [1869, vol. 1, p. 30] ; SCHIFF et FOULKE [1982, p. 10-11] ; JAMES [1909, p. 79 *sq.*] ; ARMSTRONG [1962] ; PERKINS [1983, p. 251] ; DE VIGNEMONT et MASSIN [à paraître].

9 La probabilité de situations de ce type est restreinte par la dominance générale de la vue sur le toucher. En particulier, la perception visuelle de la forme domine en général la perception tactile : qui touche un objet droit alors qu'il le voit courbe a l'impression tactile que l'objet est courbe, *cf.* en particulier ROCK et HARRIS [1967] ; ROCK [1983, p. 313]. HELLER [1983] nuance cette thèse. Quoi qu'il en soit, l'argument présent suppose seulement qu'il soit possible, conceptuellement, que la forme d'un objet paraisse distincte à la vue et au toucher.

10 Je simplifie ici un peu l'exemple de Grice en parlant de la grandeur absolue d'une pièce plutôt que de la grandeur relative de deux pièces. Les remarques qui suivent valent *mutatis mutandis* pour la taille relative, ainsi que pour toute autre dimension de variation de la forme.

Grice s'emploie alors à montrer que cette distinction subjective entre sentir la petitesse et voir la grandeur ne peut être expliquée si l'on admet le CSP. En effet, selon Grice, le partisan du CSP a une marge de manœuvre très limitée pour rendre compte de cette différence phénoménale. Il propose la prémisse suivante :

P2 : Le CSP implique de décrire les expériences visuelle et tactile mentionnées en P1 de la façon suivante :

(a) La pièce semble grande, à la vue, à Julie à $t \Leftrightarrow$ La pièce semble (colorée *et* grande) à Julie à t .

(b) La pièce semble petite, au toucher, à Julie à $t \Leftrightarrow$ La pièce semble (dure *et* petite) à Julie à t .

Grice entend montrer que rien, dans l'expérience de Julie ainsi décrite, ne permet de déterminer si la petitesse de la pièce est expérimentée visuellement plutôt que tactilement. Pour le montrer, Grice s'appuie implicitement sur l'idée que « semble » répond à un principe d'agglomération :

P3 : (Pour tout individu x, y , pour toute propriété P, Q , pour tout temps t) si x semble P à y à t , et si x semble Q à y à t , alors x semble (P et Q) à y à t .

Ces trois prémisses ont pour conséquence logique :

C : La pièce semble grande, à la vue, à Julie, à t et la pièce semble petite, au toucher, à Julie, à $t \Leftrightarrow$ La pièce semble (colorée et grande et dure et petite) à Julie à t .

Or cette dernière équivalence, soutient Grice à juste titre, est fautive. La conjonction étant commutative, rien, dans la partie droite de l'équivalence, n'attache la grandeur à la couleur plutôt qu'à la dureté, ni la petitesse à la dureté plutôt qu'à la couleur¹¹. En particulier, la partie droite de l'équivalence est compatible avec le fait que Julie voit (ou semble voir) la pièce petite alors que Julie sent (ou semble sentir) la pièce grande. L'équivalence semble en outre attribuer des propriétés incompatibles à la pièce.

11 Cette objection est analogue au problème des propriétés multiples (*many-property problem*) soulevé par JACKSON [1977, p. 64] à l'encontre des théories adverbiales de la perception. Contre Grice, je pense que le CSP peut se sortir de cette objection. Mais avec Jackson, il me semble que cette objection est décisive contre les théories adverbiales de la perception. La raison de cette asymétrie est que, contrairement à l'adverbialiste, le partisan du CSP peut recourir à un référent externe, comme un objet ou une place, pour lier les différentes propriétés.

Pour éviter cette conclusion erronée, le partisan du CSP doit donc rejeter P1, P2 ou P3. Je m'intéresserai ici seulement à la possibilité de rejeter P2. Le rejet de P1 – qui revient à nier qu'il y ait des sensibles communs – est une stratégie berkeleyenne¹² assez radicale, que Grice qualifie d'« héroïque », mais qui n'est cependant pas totalement éculée¹³. On admettra ici néanmoins avec Grice qu'il y a des sensibles communs. Je n'envisagerai pas non plus la possibilité de rejeter P3. Là encore, P3 peut sembler aller de soi, mais le fait que « semble » s'agglomère avec la conjonction est en réalité controversé [Brogaard, 2013]. Une critique possible de l'argument de Grice consisterait donc à rejeter cette prémisse cachée. Mon impression est qu'une telle critique ne mettrait cependant pas le doigt sur l'erreur principale de la *reductio* de Grice. Le défi central que Grice adresse au CSP est celui d'expliquer ce que c'est, pour une forme, que d'apparaître visuellement plutôt que tactilement, sans faire appel aux *qualia*, mais seulement à ce qui est présenté dans l'expérience. C'est à ce défi qu'il convient de tenter de répondre.

Outre la conjonction, le partisan du CSP a à sa disposition au moins deux autres candidats pour tenter d'attacher les sensibles communs aux sensibles propres : la *dépendance* et l'*emplissage*¹⁴.

Grice envisage, et rejette à juste titre, le premier (section 2). Mais il n'envisage pas le second : s'il est vrai que les sensibles communs ne sont pas perceptivement présentés comme dépendant des sensibles propres, il demeure qu'ils sont perceptivement présentés comme remplis par les sensibles propres (section 3).

2. Première réponse : la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres

12 Cf. la *Nouvelle Théorie de la vision*, BERKELEY [1985a, §41-51, §137].

13 DRETSKE [2000a] défend une version de cette stratégie berkeleyenne, en réponse à une objection de LOPES [2000]. Dretske n'a pas toujours été aussi sceptique au sujet des sensibles communs, cf. notamment DRETSKE [1995, p. 95].

14 Il y en a d'autres : une autre ligne de réponse consiste à faire valoir que la différence subjective entre voir et toucher une forme revient à avoir l'impression de percevoir cette forme *par un organe ou un mode d'exploration spécifique*, plutôt que par un autre ; diverses versions de cette approche ont été proposées par ARMSTRONG [1968, p. 211] ; LOPES [2000] ; ROSS [2001] ; O'REGAN et NOË [2001] ; CARRUTHERS [2003] ; NOË [2004, p. 106 sq.] ; O'DEA [2011]. Sans pouvoir examiner ici ces approches en détail, la solution défendue – l'emplissage – paraît avoir sur elles l'avantage suivant. Afin de rendre compte de ce qui distingue, en première personne, la perception tactile d'une forme de sa perception visuelle, le partisan de telles approches doit admettre que l'organe ou le mode exploratoire « que nous utilisons pour percevoir une propriété particulière nous est évident » [ROSS, 2001]. La thèse selon laquelle nous faisons directement l'expérience, dans la perception, d'une couleur emplissant une forme paraît, au premier abord, plus aisément défendable que la thèse selon laquelle nous faisons immédiatement l'expérience, dans la perception, de l'organe ou du mode exploratoire par lequel nous percevons.

2.1. La réponse envisagée

Grice envisage la réponse suivante à son objection. Elle consiste à rejeter P2 en s'appuyant sur l'existence d'un *lien de détection* entre sensibles propres et sensibles communs. Ce que Grice appelle « lien de détection » entre sensibles communs et sensibles propres correspond à ce que les philosophes, après Franz Brentano, appellent plus volontiers « *dépendance* » ou « *inséparabilité* »¹⁵. Il s'agit de l'idée que la présentation perceptive d'un sensible commun *requiert* celle d'un sensible propre. Cette relation de dépendance peut être mise en évidence par le test qui consiste à *essayer de voir une qualité sans une autre*. Lorsque Julie a l'impression visuelle que la pièce est grande, et l'impression tactile qu'elle est petite, elle peut concevoir que la pièce continuerait de lui paraître grande si sa dureté cessait de lui apparaître, mais elle ne peut concevoir que la pièce continuerait de lui sembler grande si sa couleur cessait de lui apparaître [Grice, 1962/1989, p. 254]. Sa grandeur dépend alors de sa couleur. Le partisan du CSP pourrait donc décrire l'exemple de Grice ainsi :

P2' : La pièce semble grande, à la vue, à Julie à *t* \Leftrightarrow La pièce semble (colorée et grande) *et sa grandeur semble dépendre de sa couleur*, à Julie à *t*.

La pièce semble petite, au toucher, à Julie à *t* \Leftrightarrow La pièce semble (dure et petite) *et sa petitesse semble dépendre de sa dureté*, à Julie à *t*.

Dans la mesure où la grandeur semble dépendre de la couleur, nous ne nous heurtons plus au problème posé par la conjonction qui, à elle seule, était un lien trop faible. La grandeur est désormais comme attachée à la couleur (plutôt qu'à la dureté), de sorte que si la couleur venait à disparaître, la grandeur le ferait aussi (l'inverse vaut évidemment pour la petitesse et la dureté). Ce lien de détection entre sensibles communs et sensibles propres est ce qui explique la différence, selon cette hypothèse, entre avoir l'impression visuelle d'une forme, et en avoir l'impression tactile. Une forme apparaît visuellement, si et seulement si elle apparaît dépendante d'une couleur. Il n'est plus besoin de *qualia*, *pace* Grice. Ce qui distingue la perception visuelle de la forme d'un objet de sa perception tactile est que, dans le premier cas,

15 Historiquement, la relation d'inséparabilité entre couleurs et forme est au coeur de la critique berkeleyenne de l'abstraction et a fait l'objet d'une attention détaillée au sein de l'école brentanienne, par BRENTANO [1982, I, 2] lui-même pour commencer, cf. MULLIGAN et SMITH [1985] pour une présentation ; par Stumpf, cf. HUSSERL [1962, III, §4] et SMITH et MULLIGAN [1982] pour des présentations de sa position ; et par HUSSERL [1962, III]. La dépendance entre sensibles propres et sensibles communs est généralement conçue comme une dépendance réciproque.

la forme est perçue comme dépendante de la couleur de l'objet, alors que, dans le second, elle est perçue comme dépendante de la dureté de l'objet. Lorsque nous disons avoir conscience d'une forme colorée, nous ne disons pas simplement que nous percevons une forme *et* une couleur mais bien une forme *dépendant* d'une couleur.

2.2. La critique de Grice

Grice [1962/1989, p. 254-5] affirme cependant qu'une telle réponse n'est pas ouverte au partisan des CSP. En effet, soutient-il en substance, la dépendance existentielle de x à l'égard de y n'est pas directement accessible dans la perception immédiate. Pour accéder à un tel lien selon lui, il faut appliquer une méthode particulière, non-perceptive : prendre conscience que l'on ne pourrait continuer à voir x sans y . Nous réalisons que la forme est dépendante de la couleur en réalisant que l'on ne pourrait pas continuer à percevoir cette forme particulière si sa couleur venait à disparaître. Une telle prise de conscience repose sur une forme d'essai imaginatif ou de conceptualisation : nous ne pouvons imaginer voir cette forme sans couleur. D'après Grice, même si une telle méthode est parfaitement légitime, elle ne fait pas essentiellement partie de la perception ordinaire : nous savons quels sensibles communs nous percevons par quel sens sans avoir à mettre en œuvre une telle procédure. Nous nous rendons compte que nous voyons une forme sans avoir à essayer de la voir sans la couleur qui lui est associée.

En d'autres termes, les « semble » qui apparaissent en italiques dans P2' renvoient à des semblances qui ne sont pas perceptives. Il est peut-être vrai que la petitesse de la pièce semble dépendre de sa dureté, mais cette présentation n'est pas une présentation directement perceptive (mais plutôt une présentation intuitive, imaginative...). Or le problème que soulève Grice pour le CSP est d'expliquer comment, *dans la perception immédiate*, nous pouvons distinguer les apparences visuelles des apparences tactiles d'un sensible commun. Dès lors que la dépendance de la forme à l'égard de la couleur n'est pas donnée dans la perception, mais dans l'imagination, elle ne peut expliquer la différence entre voir une forme et la sentir au toucher. Grice rejoint ici une conclusion largement partagée par les héritiers de Brentano : les relations de dépendance, en particulier la dépendance des formes vues à l'égard des couleurs, ne sont pas elles-mêmes présentées dans l'expérience perceptive. Il est vrai qu'on ne peut voir une forme sans voir une couleur, mais cela ne nous est pas présenté dans la perception. De telles relations de dépendance nous sont accessibles plutôt par l'intuition (des

intuitions d'essences comme y insistera Adolf Reinach), **et/ou**, comme ici, par des méthodes de variations indépendantes (Husserl) qui n'appartiennent pas à la perception.

2.3. Un faux espoir : et si la dépendance n'était pas modale ?

Je suis, là encore, d'accord avec Grice. Cependant le partisan du CSP pourrait tenter de s'appuyer sur les travaux récents concernant la dépendance ontologique, comprise en termes non-modaux, pour maintenir que celle-ci peut être perçue. Je pense que cela revient à se tromper d'ennemi : *in fine* c'est la généralité de la dépendance entre sensibles communs et sensibles propres, plutôt que son caractère modal, qui en interdit la perception. Voyons pourquoi.

Pourquoi la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres ne peut-elle être présentée dans la perception ? On est initialement tenté de penser que la raison est à chercher du côté de l'aspect *modal* de la dépendance : x dépend de y si et seulement si il est impossible que x existe sans y . Dès lors, faire l'expérience perceptive de la dépendance implique de faire l'expérience perceptive de situations contrefactuelles : nous devons nous trouver incapable de faire l'expérience, d'imaginer, de concevoir une situation non-actuelle où l'on trouve x en l'absence de y . Or il est douteux que la perception ordinaire ait un tel contenu modal. Il est largement admis que l'épistémologie des modalités n'est pas perceptive [Drapeau Vieira Contim et Motta, 2012]. Les *possibilia* ne sont pas des objets immédiats de perception, c'est pourquoi nous devons faire appel à l'imagination ou à notre capacité de concevoir pour faire varier indépendamment les sensibles propres et communs. Il est dans la nature de la perception de nous présenter ses objets comme actuels – ou, plus prudemment : *ne pas sembler non-actuel* est nécessaire pour être perçu. Si un sujet perçoit quelque objet, il est impossible, en vertu de la nature de la perception, que ce qui lui est présenté lui soit présenté comme n'étant pas actuellement le cas. De même que l'on ne peut se remémorer ce qui semble futur, on ne peut percevoir ce qui semble être non-actuel. Dès lors, si nous parlons d'un type d'épisode mental qui nous présente des *possibilia* comme tels, nous ne parlons plus de perception. L'argument contre la perception de la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres a la forme suivante :

- (1) Les présentations perceptives n'ont pas de contenu modal.
- (2) La dépendance existentielle doit être analysée en termes modaux.

C Donc les présentations perceptives ne peuvent pas nous présenter la dépendance existentielle des sensibles communs à l'égard des sensibles propres. (P2' doit être rejetée).

Les deux prémisses de cet argument ont été contestées : si l'une au moins est fausse, soit la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres constitue une bonne réponse à l'objection de Grice, soit la raison pour laquelle cette dépendance ne peut figurer dans le contenu perceptif n'a pas trait à la modalité. C'est cette seconde option que je souhaite défendre.

(1) a été contestée au motif que des *perspectives possibles* sur un objet et sur certaines parties cachées d'un objet seraient parties intégrantes de la perception de cet objet¹⁶, ou encore que les *usages possibles* d'un objet seraient des parties intégrantes de sa perception¹⁷. J'admettrai ici cependant (1) pour me concentrer sur la seconde prémisse, qui est plus contestable.

Le partisan de la perception de la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres peut en effet, tout en concédant que la perception n'a pas de contenu modal, insister sur le fait que *la dépendance n'est pas fondamentalement un phénomène modal*. (2) est en effet sujette à caution : la définition modale de la dépendance existentielle rencontre d'importantes difficultés. Un premier problème est que s'il existe des êtres nécessaires (tels Dieu ou le nombre 2) alors tout ce qui existe devient dépendant de ces êtres nécessaires¹⁸. Un second problème de ces approches modales est qu'elles impliquent que tout individu dépende de l'ensemble dont il est le seul membre (nécessairement, si Socrate existe, alors son singleton existe) ; or nous ne voulons pas dire que tout objet dépend de son singleton, mais plutôt que c'est le singleton qui dépend de l'objet [Fine, 1994 et 1995]. Appliquée aux sensibles communs, l'approche modale de la dépendance conduit ainsi à dire que la forme dépend ontologiquement non seulement du sensible propre pertinent, mais également (i) du nombre 2 et (ii) du singleton qui a cette forme déterminée pour seul membre. Cela paraît

16 Cette thèse est parfois attribuée à HUSSERL [1989, §59 *sq.*]. Mais il faut noter, d'une part, que Husserl insiste à plusieurs reprises sur le fait que la face cachée des objets n'est pas *vue en propre* mais seulement *co-appréhendée* et *co-posée* [1989, p. 251]. D'autre part, il convient de distinguer entre la thèse selon laquelle voir *x* implique de voir également ce qu'on *verrait* d'un autre point de vue sur l'objet, et la thèse selon laquelle voir *x* implique de voir la face que *présente* un objet depuis un autre point de vue. Dans le premier cas, la perception a bien un contenu en partie modal (une autre perception possible), mais pas dans le second.

17 GIBSON [1986, p. 127 *sq.*] introduit ainsi le concept d'affordance. L'idée de Gibson est que les objets « fournissent » (*afford*) dans la perception leurs différents usages possibles : la pomme est vue comme mangeable, le sol est vu comme pouvant supporter nos déplacements, etc. Notons cependant que Gibson n'est pas intéressé par la phénoménologie de l'expérience : aussitôt que nous nous concentrons sur ce qui nous est immédiatement et phénoménalement présenté, il paraît plus intuitif d'affirmer que la pomme actuelle est tout ce que nous percevons, et que ses usages possibles sont anticipés, imaginés ou conçus sur la base de cette perception. Ces états mentaux non-perceptifs peuvent se produire spontanément, sans la moindre inférence consciente, sur la base de la perception de la pomme, mais ils demeurent distincts d'elle.

18 Cf. SIMONS [1987] ; FINE [1994] ; FINE [1995].

absurde. Ce que ces deux problèmes révèlent est que la définition modale de la dépendance existentielle échoue à identifier la *source* de la dépendance. Quand nous disons que x dépend de y , nous voulons que cette dépendance trouve sa source dans la nature incomplète ou hétéronome de x , mais non dans la nature nécessaire de y .

Différentes conceptions de la dépendance ont été proposées afin d'éviter des problèmes de ce genre, certaines en termes d'essence (x dépend existentiellement de y si et seulement si y appartient à la nature de x)¹⁹ ou de fondement (x dépend existentiellement de y si et seulement si y fonde, en partie au moins, x), cf. [Correia, 2006, chap. 3]. Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans les détails de ces conceptions mais uniquement de relever le point suivant : l'abandon d'une définition modale de la dépendance existentielle en faveur d'une définition essentialiste ou fondationnelle de celle-ci rend la perception de la dépendance potentiellement moins problématique. En effet, la voie est ainsi ouverte à des présentations perceptives de relation de dépendance qui n'impliquent plus la présentation d'entités non-actuelles. En particulier, une option prometteuse semble être de conjoindre une conception essentialiste de la dépendance à la thèse selon laquelle la perception nous présente la *nature* de ses sensibles (appelée « thèse de la révélation », cf. [Johnston, 1992]). Ainsi, si la perception nous présente *la nature de la forme de la pièce*, et que celle-ci implique le fait d'avoir une couleur, la perception nous présentera automatiquement la forme comme dépendante de la couleur. Si l'essence des sensibles communs nous est *révélée* dans la perception et si la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres appartient à la nature des premiers, alors percevoir une forme implique de la percevoir comme dépendante d'un sensible propre. Dès lors, peut-on penser, l'incapacité d'imaginer une forme visuelle dépourvue de couleur n'est pas nécessaire pour accéder à la dépendance des formes visuelles à l'égard des couleurs : cette dépendance est déjà accessible dans leur perception même. À l'objection selon laquelle le CSP ne permet pas de dire par quel sens nous percevons les sensibles communs, on pourrait donc répondre que nous percevons les sensibles communs comme dépendant des sensibles propres.

On pourrait même ajouter que de même que les relations essentielles entre sensibles communs et sensibles propres expliquent leurs comportements modaux, la perception de ces relations essentielles explique que nous ne puissions imaginer leurs existences séparées. Sur le plan métaphysique, la raison pour laquelle la forme ne peut exister sans la couleur est que la couleur est une partie de la nature de la forme. Sur le plan épistémologique, la raison pour

19 Cf. FINE [1995] ; LOWE [2001, chap. 6].

laquelle nous ne pouvons imaginer la forme sans la couleur est que la perception nous présente la couleur comme appartenant à l'essence de la forme. La perception expliquerait nos capacités imaginatives et leurs limites, non l'inverse.

Aussi attrayante que soit cette approche²⁰, elle échoue *in fine* à établir que la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres est accessible dans la perception. Elle n'est donc pas la bonne réponse à l'objection de Grice. La raison en est que la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres est une dépendance *générique*, et que cette généricité est absente du contenu perceptif. Autrement dit, *ce qui rend la dépendance des sensibles communs à l'égard des sensibles propres imperceptible n'est pas la modalité, mais la généricité*. Une forme visuelle exige une couleur, *n'importe laquelle*. La grandeur de la pièce, qui nous est présentée visuellement, dépend non pas de la couleur de la pièce qui nous est présentée, mais de n'importe quelle couleur présentée. Husserl exprime ce point ainsi :

« Prenons le cas du rapport entre la *qualité visuelle* et *l'extension*, ou du rapport de l'une et de l'autre avec la *figure* qui les délimite. D'une certaine manière, il est assurément exact de dire qu'on peut faire varier ces moments *indépendamment* l'un de l'autre. L'extension peut rester la même quand la couleur varie, la couleur rester la même quand l'extension et la figure changent de quelque manière que ce soit. Mais, à bien considérer cette variabilité indépendante, elle ne concerne que les espèces de ces moments à l'intérieur de leurs genres. Tandis que le moment couleur demeure inchangé en ce qui concerne l'espèce de couleur, la dimension et la forme peuvent varier spécifiquement à volonté, et inversement. On peut "étendre" ou "étaler" la même (spécifiquement la même) qualité ou la même nuance qualitative sur n'importe quelle étendue, et inversement on peut "recouvrir" la même étendue de n'importe quelle qualité. » Husserl [1962, RL III, §4]

Ainsi, si la grandeur de la pièce dépend bien du fait que la pièce ait une couleur quelconque, elle ne dépend en rien du fait que la pièce ait la couleur particulière qu'elle a. La relation qui attache la forme de la pièce à sa couleur *déterminée*, disons, le rouge grenat, *n'est pas une relation de dépendance*. La pièce aurait pu être bleue, et sa forme tout aussi grande. Il est faux que la forme visuelle de la pièce (dont la taille est une dimension de variation) dépende de son rouge grenat. Dans les termes de l'approche essentialiste de la dépendance : il est faux que le rouge *grenat* soit une partie de la nature de la forme de la pièce. Ce que nous avons sous les yeux est une forme déterminée (un grand rond) et une couleur déterminée (rouge grenat). *Aucune ne dépend de l'autre*. La forme déterminée dépend *d'une couleur, n'importe laquelle* : elle dépend de la propriété déterminable *avoir une couleur*. Or nous ne voyons pas

20 Je pensais initialement qu'elle était la bonne, cf. MASSIN [2010, p. 155 sq.].

de propriétés déterminables [Massin, 2013, §4]²¹. Si nous voulons relier la forme spécifique de la pièce à sa couleur déterminée, la dépendance n'est donc pas la relation dont nous avons besoin.

Grice a finalement raison de soutenir que la dépendance entre sensibles communs et sensibles propres ne permet pas au partisan du CSP de répondre à l'objection qu'il soulève. Cette dépendance n'est pas en cause ; seule sa perceptibilité l'est. Cette dépendance est imperceptible non parce qu'elle est de nature modale (elle ne l'est vraisemblablement pas), mais parce qu'elle est de nature générique. Comme le soutient Grice, ni la simple conjonction, ni la dépendance entre formes et couleurs ne permettent donc au partisan des CSP d'expliquer ce qu'il y a de spécifique à la perception visuelle des formes.

Mais à l'encontre de Grice cette fois, une autre relation permet de donner une explication tout à fait naturelle de la relation entre sensibles propres et sensibles communs. C'est la relation à laquelle Husserl fait allusion à la fin de la citation précédente : celle par laquelle on peut « étendre », « étaler », ou « recouvrir » une étendue par une couleur. Les sensibles propres, dans la terminologie retenue ici, *emplissent* les sensibles communs.

3. Seconde réponse : l'emplissage des sensibles commun par les sensibles propres

La dépendance ontologique entre sensibles communs et sensibles propres suscite donc de faux espoirs eu égard à l'objection de Grice. Mais une réponse plus immédiate à cette objection a semble-t-il été négligée : les sensibles propres *emplissent* les sensibles communs. La relation d'emplissage, contrairement à la dépendance, relie les couleurs *déterminées* aux formes *spécifiques* plutôt que les couleurs déterminables aux formes génériques. Elle permet de traiter ainsi le cas gricéen :

P2'' : La pièce semble grande, à la vue, à Julie à $t \Leftrightarrow$ La pièce semble (colorée et grande) à Julie à t et sa couleur semble *emplir sa grandeur* à Julie à t .

La pièce semble petite, au toucher, à Julie à $t \Leftrightarrow$ La pièce semble (dure et petite) à Julie à t et sa dureté semble *emplir sa petitesse* à Julie à t .

On peut trouver un peu étrange de dire que la grandeur et la petitesse sont *emplies* de couleur.

²¹ Et inversement, quoique cela nous importe moins ici : la couleur déterminée dépend *d'une forme, n'importe laquelle* ; elle dépend de la propriété déterminable ou générique *avoir une forme*.

À strictement parler, c'est la forme qui est emplie de couleur. Souvenons-nous cependant que la grandeur comme la petitesse sont ici des dimensions de variation de la forme de la pièce : ce n'est pas que la pièce a une grande couleur ou une petite dureté. Dès lors, dire que la grandeur de la pièce semble remplie de couleur revient à dire que sa forme, qui est grande, semble emplie de couleur.

La différence entre l'apparence visuelle d'une forme et son apparence tactile, selon cette proposition, consiste en cela qu'une forme apparaît visuellement lorsqu'elle semble emplie de couleur ; alors qu'elle apparaît tactilement lorsqu'elle semble emplie de dureté. Les sensibles communs sont perçus par un sens plutôt que par un autre, si et seulement si ils sont perçus comme emplis d'un sensible propre à ce sens. Comme la relation de dépendance, la relation d'emplissage constitue, dans les termes de Grice, un « lien de détection » entre sensibles communs et sensibles propres. Ce lien de détection est plus fort que la simple conjonction. Mais contrairement à la dépendance entre forme et couleur, la relation d'emplissage n'est pas générique : *l'emplissage relie une couleur déterminée à une forme déterminée*. Ce jaune-ci emplit ce rond-là. Cela permet à la relation d'emplissage, contrairement à la relation de dépendance générique, d'être perçue. Voir une forme comme emplie de couleur ne requiert pas d'accéder perceptivement à des propriétés génériques ou déterminables telles qu'avoir une couleur quelconque. Le partisan du CSP dispose alors d'une réponse simple et directe à l'objection de Grice : il existe bien un lien de détection entre sensibles communs et sensibles propres *déterminés* : les seconds *emplissent* les premiers. Ainsi la présentation visuelle des sensibles communs diffère-t-elle de leur présentation tactile, auditive, etc.

Peut-on en dire d'avantage sur cette relation d'emplissage qui joue le rôle-clé dans la réponse proposée à l'objection de Grice au CSP ?

3.1. Emplissage, dépendance et coloriage

La relation d'emplissage est vraisemblablement une relation primitive. Qu'elle ne puisse être définie ne signifie pas qu'on ne puisse rien en dire. Pour l'introduire, il est utile de partir du cas paradigmatique de la forme et de la couleur. En première approximation cette relation d'emplissage peut être comprise sur le mode du *coloriage* : une certaine couleur est étendue, étirée dans une certaine forme, elle la recouvre totalement, la colore.

Intuitivement la relation d'emplissage est *irréflexive* : la couleur ne s'emplit pas elle-même.

Elle est *asymétrique* : si une couleur emplit une forme, la forme n'emplit pas la couleur. La forme, à l'inverse, *délimite* la couleur. Emplissage exact (qui ne « dépasse » pas) et délimitation sont des relations extensionnellement converses : si *x* emplit exactement *y*, alors *y* délimite *x* ; et inversement. Cette asymétrie de la relation d'emplissage permet d'introduire une distinction entre les *entités emplissantes* – celles qui figurent en première place de la relation d'emplissage – et les *entités délimitantes* – celles qui sont emplies, qui figurent en seconde place de la relation d'emplissage. L'hypothèse présente est que *les entités emplissantes correspondent, en extension, aux sensibles propres possibles* ; à l'inverse, *les entités délimitantes correspondent, en extension, aux sensibles communs*.

Le coloriage trouve des analogues pour les autres sensibles propres. De même que nous pouvons utiliser de la peinture pour colorier une surface initialement incolore, nous pouvons utiliser de la pâte à modeler pour rendre tangibles des volumes initialement intangibles ou du parfum pour parfumer des volumes inodores. Le cas des sons résiste au premier abord à l'idée de l'emplissage, mais cette résistance peut être surmontée si nous concevons les sensibles communs à emplir comme ayant une extension non seulement spatiale, mais également temporelle. Du son permet de remplir certaines durées temporelles, silencieuses sans cela²².

Cette métaphore du coloriage peut guider l'intuition, mais elle a une limite importante : bien que la peinture, la pâte à modeler ou le parfum nous intéressent principalement pour leurs propriétés respectivement visuelles, tactiles et olfactives, ils ont *d'autres* propriétés sensibles (la peinture a une odeur, le parfum a un poids, etc.). Ces substances que nous utilisons pour emplir certaines étendues incluent encore *trop* de propriétés pour compter comme des sensibles propres. Les sensibles propres de la vue n'ont, par définition, aucune propriété tangible. Les sensibles propres de l'ouïe n'ont aucune propriété visuelle, etc. Les sensibles propres, contrairement aux peintures et parfums qui sont des substances, sont des entités abstraites, dans le sens d'entités *dépendantes*²³. Contrairement à la peinture rouge, le rouge phénoménal n'a ni poids ni odeur ; contrairement aux parfums, les odeurs phénoménales n'ont ni couleur, ni température. Les sensibles propres ne sont que des aspects des substances : le rouge n'est qu'un des aspects de la peinture rouge, l'odeur de lilas qu'un des aspects de l'essence de lilas. Ces entités dépendantes emplissantes incluent donc la couleur,

22 Cf. CROWTHER [2011] sur l'idée qu'il y a des étoffes temporelles en plus des substances spatiales, qui correspondent selon lui à la catégorie des processus (non-comptables), par opposition aux accomplissements qui correspondent aux entités temporelles comptables.

23 On parle parfois de « propriétés » à leur sujet, mais il est préférable de parler d'entités dépendantes, d'une part parce que les sons ne sont vraisemblablement pas des propriétés, cf. CASATI et DOKIC [1994, p. 36-8] ; BOUVERESSE [2004, p. 133] ; d'autre part, parce que comme on le verra les propriétés, ou leur instances, sont comptables, alors que les sensibles propres ne le sont pas.

l'odeur, le son ou la dureté ; les entités délimitantes incluent pour leur part les frontières spatiales (telles les formes), et les frontières temporelles (tels les débuts et les fins)²⁴.

Le fait que les sensibles propres soient des entités dépendantes plutôt que des substances permet non seulement de ne sélectionner que les aspects pertinents des substances dont ils dépendent ; il permet en outre à *plusieurs entités dépendantes d'emplir un même sensible commun – une même entité délimitante – au même moment*. En effet, les substances comme la peinture et le parfum entrent typiquement en compétition spatiale : une même région ne peut être emplie au même moment par de la peinture et du parfum liquide. Les substances tendent à *s'exclure* les unes des autres des régions qu'elles occupent. Les entités dépendantes, à l'inverse, se montrent très tolérantes à la promiscuité : la rougeur de la peinture emplit la même région que son odeur (la région que la peinture occupe), sans que couleur et odeur ne jouent des coudes. Pour paraphraser Hudson [2005, p. 83], les régions sont (en général au moins) *monogames* aux regard des substances ; mais elles sont *polygames* au regard des entités dépendantes tels les sensibles propres : elles ne peuvent être emplies que par une substance à la fois, mais elles accueillent volontiers plusieurs entités dépendantes. Cela est crucial si les sensibles communs doivent jouer un rôle dans l'unification des différents sens (ce pour quoi ils font cruellement défaut à la solution berkeleyenne mentionnée en introduction) : la même région de l'espace sensoriel peut être emplie par différents sensibles ; la même forme peut sembler à la fois remplie de rouge et de dureté. C'est là sans doute une condition nécessaire pour que les sensibles communs puissent être réidentifiés à travers les différents sens, pour qu'il y ait un espace sensoriel commun.

Ce retour de la dépendance sur la scène de l'emplissage ne pose-t-il pas problème, étant donné que nous avons admis que la dépendance en question ne pouvait être perçue ? Non, car nous n'avons nul besoin de percevoir cette dépendance générique mutuelle entre sensibles propres et communs pour percevoir le fait qu'un sensible propre emplit un sensible commun. Il est vrai que sensibles propres et sensibles communs dépendent génériquement les uns des autres ; mais il est faux que nous devions accéder à cette dépendance pour accéder à l'emplissage des premiers par les seconds. C'est même l'inverse qui est le cas : pour accéder à la dépendance générique des sensibles communs à l'égard des sensibles propres, nous devons au préalable accéder à leur emplissage. En effet, lorsque nous disons que les formes visuelles dépendent des couleurs, nous ne voulons pas dire seulement que pour qu'il y ait des formes, il faut qu'il y ait des couleurs. Ce que nous voulons dire est que pour qu'il y ait des

24 De façon analogue, NOGUÉ [1943, p. 57] oppose les « qualités expansives » aux « qualités figuratives ».

formes, il faut qu'il y ait des couleurs *qui les emplissent*²⁵. Pour comprendre la dépendance des formes à l'égard des couleurs, il faut donc d'abord saisir la relation d'emplissage. La perception nous permet de le faire.

3.2. Emplissage et localisation omniprésente

La relation d'emplissage entre sensibles propres (couleurs, odeurs, températures, sons...) d'une part, et sensibles communs (formes, volumes, régions, durées...) d'autre part, ne semble pas avoir fait l'objet d'une attention philosophique particulière, mais un concept voisin a été récemment abordé au sein des théories de la localisation spatiale.

La localisation spatiale, au sens strict, est une relation entre des corps (ou substances matérielles) et des régions²⁶, mais elle peut intuitivement être étendue aux entités dépendantes emplissantes : du rouge, du dur, du chaud peuvent être pensés comme localisés dans une forme.

L'emplissage peut alors être rapproché d'un mode de localisation que Parsons [2007] appelle « *pervasive location* »²⁷, et que l'on peut traduire par « localisation *omniprésente* ». Différents modes de localisation ont été proposés dans la littérature, qui peuvent être synthétisés en croisant deux grandes distinctions :

1. Une substance peut être localisée *entièrement* dans une région (toutes ses parties s'y trouvent) ou seulement *en partie* dans une région (certaines de ses parties ne s'y trouvent pas).
2. Une substance peut être localisée de façon *omniprésente* dans une région (elle recouvre toutes les parties de la région : aucune partie de la région n'est libre de cette substance) ou seulement *sporadiquement* (certaines parties de la région ne sont pas recouvertes par la substance).

Le tableau suivant permet de visualiser ces différents modes de localisation.

25 Plus généralement lorsque nous disons qu'une entité *x* dépend d'une autre entité *y* pour son existence, nous voulons souvent dire que *x* ne pourrait exister *sans se trouver dans une certaine relation à l'égard de cette entité y*, cf. CORREIA [2006, p. 76-77].

26 Cf. CASATI et VARZI [1999] ; PARSONS [2007].

27 Cf. également CALOSI [2010].

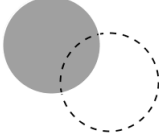
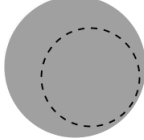


<i>localisation</i>	<i>sporadique</i>	<i>omniprésente</i>
<i>partielle</i>		
<i>entière</i>		

Tableau 1 : Modes de localisation

Les cercles en pointillé représentent des régions ; les disques gris représentent les substances, ou entités dépendantes, qui y sont localisées. Ainsi, la case en haut à gauche présente un disque qui est localisé de façon *partielle* dans une région (certaines parties du disque ne sont pas localisées dans la région), et qui est localisée de façon *sporadique* dans cette même région (certaines parties de la région ne sont pas recouvertes par le disque). La case en bas à droite représente un disque exactement localisé dans une région : la localisation exacte est équivalente à la localisation entière et omniprésente.

Clairement, seuls les cercles en pointillé de la colonne de droite sont emplis par la couleur grise. La relation d'emplissage correspond donc à la relation de localisation omniprésente des entités dépendantes emplissantes : aucune sous-région de la région emplie n'est libre de l'entité localisée. Ce que c'est, pour une couleur, que d'être localisée de façon omniprésente dans une forme n'est rien d'autre, pour elle, que la remplir. En somme les expressions « emplir », « ne laisser aucune région libre » et « être localisé de façon omniprésente (pour une entité dépendante) » ne sont que différentes manières d'exprimer la même relation.

La relation d'emplissage des sensibles communs par les sensibles propres semble donc parfaitement intuitive et offre une réponse immédiate à l'objection de Grice au CSP. Si tel est le cas, on peut se demander pourquoi elle n'a pas davantage retenu l'attention des philosophes, et de Grice lui-même en premier lieu. Une raison en est peut-être que

l'emplissage implique de concevoir les sensibles propres d'une façon bien différente de celle dont ils sont conçus en général par les philosophes. Les sensibles propres, allons-nous voir maintenant, ne sont pas tant des propriétés, qui se présentent à nous en un certain nombre d'instances, que des étoffes dépendantes, qui ne peuvent être comptées.

4. Les sensibles propres comme étoffes

Une caractéristique essentielle de la relation d'emplissage est qu'elle relie des entités de catégories ontologiques distinctes : *une* forme est remplie *de rouge*. Les entités emplissantes, par opposition aux entités délimitantes, sont par nature des *stuffs*, que l'on traduira par « étoffes ». Ce sont des entités qui ne peuvent pas être comptées ou dénombrées (à ce titre le fait de parler d'« entités » est trompeur, « entités » étant un terme comptable). Pour faire une forme colorée, il faut emplir *de* couleur *une* forme. Le rouge n'est pas dans le rond comme des billes sont dans un sac mais plutôt comme la matière est dans la forme. Les sensibles communs, à l'inverse, appartiennent à la catégorie des choses que l'on peut compter. Ainsi l'asymétrie de la relation d'emplissage est-elle fondée dans la différence de catégorie ontologique de ses *relata* : des étoffes emplissent des frontières²⁸.

On pourrait objecter qu'une forme, disons un carré, peut être emplie de multiples petits carrés rouges, de sorte que, parfois au moins, les entités emplissantes peuvent être comptées. Mais s'il est vrai que le langage ordinaire autorise cela, de même qu'il permet de dire qu'un sac est rempli de bonbons, la relation d'emplissage que nous considérons alors est une relation d'emplissage dérivée, distincte de celle qui nous intéresse ici. Car chaque petit carré rouge articule à son tour la forme carrée à la couleur rouge : c'est pour comprendre cette relation

28 Par suite, la question de la transitivité de la relation d'emplissage devrait ne pas se poser. En effet, puisque l'emplissage relie des entités de catégories distinctes, ce qui figure en deuxième place d'une instance de cette relation ne peut jamais figurer en première place d'une autre instance de cette relation. Il n'est jamais le cas que x emplisse y , et que y emplisse z , pour la raison qu'aucun y ne peut être à la fois comptable et non-comptable. Pourtant, quoique l'emplissage ne soit intuitivement ni transitif ni intransitif, les définitions standards de la transitivité et de l'intransitivité impliquent qu'il soit à la fois transitif et intransitif. Selon la définition standard, R est une relation transitive si et seulement si $\forall x \forall y \forall z \{ [R(x, y) \wedge R(y, z)] \rightarrow R(x, z) \}$. Cette définition a l'inconvénient de faire de toutes les relations qui falsifient nécessairement l'antécédent – dont l'emplissage – des relations transitives (il en va de même pour l'intransitivité). Une façon de remédier à ce problème est de compléter la définition standard de la transitivité en précisant qu'elle ne vaut que pour des entités qui *pourraient* instancier les relations en question. Un problème et une solution analogue existent au sujet de la contrariété, cf. WOODS [1969] ; BARNES [1969] ; MASSIN [2014]. Une meilleure définition de la transitivité serait : R est transitive si et seulement si $\diamond \exists x \exists y \exists z [R(x, y) \wedge R(y, z)] \wedge \forall x \forall y \forall z \{ [R(x, y) \wedge R(y, z)] \rightarrow R(x, z) \}$. Selon cette définition, l'emplissage n'est pas une relation transitive (car elle falsifie le premier conjoint), conformément à nos intuitions.

entre formes et couleurs, plutôt qu'entre une forme colorée et ses parties spatiales, que la relation d'emplissage est fondamentalement requise. Le premier terme de cette relation d'emplissage fondamentale ne peut alors consister en *des* formes colorées, mais seulement en *de* la couleur, car l'emplissage fondamental relie ce qui n'est pas (encore) délimité à ce qui le délimite : de l'étoffe à des frontières. Puisque les sensibles propres emplissent les sensibles communs dans ce sens fondamental, ils ne peuvent être que non-comptables.

Mais les sensibles propres, dans la mesure où ils sont existentiellement dépendants (des sensibles communs et de leurs porteurs), sont des étoffes d'un genre particulier : des *étoffes dépendantes*. Philosophes et linguistes s'intéressent en général aux étoffes substantielles, tels l'or, l'eau ou le basalte²⁹. Cependant, la distinction entre comptable et non-comptable et la distinction entre dépendant et substantiel sont orthogonales :

	<i>comptable</i>	<i>non-comptable</i>
<i>indépendant</i>	choses/objets/substances/individus par exemple : régions, pommes, montagnes	matière/substance par exemple : vin, cuivre, fondue
<i>dépendant</i>	entités délimitantes par exemple : formes, débuts et fins	entités emplissantes par exemple : couleur, dureté, température

Que les étoffes dépendantes occupent une place dans l'espace **des** possibles n'implique cependant **pas** que celle-ci doive être occupée. Il y a cependant au moins trois raisons, indépendantes de la réponse défendue ici à l'objection de Grice, de considérer les sensibles propres comme des étoffes dépendantes.

4.1. Sensibles propres et broyeur universel

Vere Chappell [1970] dit des étoffes (substantielles ou concrètes) qu'elles sont « indifférentes à la forme » (*form-indifferent*). Ce qui vaut des étoffes substantielles semble valoir également pour la couleur, l'odeur, la dureté, qui sont également indifférentes à la forme. L'expérience

²⁹ Ainsi les discussions sur la sémantique des termes non-comptables se sont-elles focalisées sur les termes de masse matériels, cf. JESPERSEN [1924], ou concrets, cf. BURGE [1972], tels l'eau, le fer, le fromage, par opposition aux termes de masse immatériels ou abstraits, tels le bonheur, le tact, l'admiration.

de pensée du *broyeur universel* (*universal grinder* [Pelletier, 1975], suggérée par David Lewis) permet de s'en rendre compte. Le broyeur universel est une machine qui ingurgite n'importe quelle entité comptable, et la recrache, en purée, sur le sol. L'expérience de pensée est censée montrer que l'on peut transformer tout individu en de l'étoffe de cet individu. Si l'on met *des* chocolats dans le broyeur, on obtient *du* chocolat. Si l'on met *des* chats dans le broyeur, il ressort *du* chat, etc. Le broyeur universel est si universel, note Pelletier, que l'on peut même y introduire des objets fictifs, telles des licornes, pour en faire de la licorne. On peut alors proposer d'y introduire des entités dépendantes : des entités purement visuelles qui, tel un disque rouge, ont des propriétés spatiales et temporelles (des sensibles communs) et qui n'ont qu'une propriété emplissante (un sensible propre, disons, telle nuance de rouge). On peut de même introduire dans le broyeur universel des entités purement tangibles (un disque dur, dépourvu de couleur, d'odeur...), etc.

Introduisons-y donc un disque rouge. Il en ressortira *du rouge* ; de façon cruciale, il n'en ressortira pas *du rond*. La matière du disque visuel, son étoffe, est la rougeur. Sa forme, sa rondeur, ne résiste pas au broyeur. Elle est précisément ce que le broyeur broie. De même, en introduisant dans le broyeur des *tangibilia* ou des *audibilia* plutôt que des *visibilia*, on obtiendra *de la dureté, du son*. Mais on n'obtiendra jamais *du carré, du grand, du large* ou *du début*. Les sensibles communs aristotéliens (le nombre, la figure, la grandeur, l'unité...) sont détruits par le broyeur. Seuls les sensibles propres lui survivent.

4.2. Sensibles propres et termes de masse

Un deuxième argument en faveur de l'idée que les sensibles propres appartiennent à la catégorie des étoffes est que les termes référant aux sensibles propres sont en général des *termes de masse*, ou *termes non-comptables* (*mass nouns*) alors que les termes référant aux sensibles communs sont en général des *termes comptables* (*count nouns*). Les noms comptables peuvent être précédés de déterminants numéraux tels que « un », « deux », et pluriels : « des », « plusieurs », « quelques ». Les termes non-comptables, ou termes de masse, à l'inverse, sont typiquement précédés d'articles partitifs « du », « de la », ou de « beaucoup de », « peu de » (suivi du nom au singulier). L'eau, l'or, le bois sont des termes non-comptables. Certes on peut parler *des* bois qui composent un meuble. Mais ce faisant, le sens du terme « bois » change : il désigne maintenant différentes *sortes* ou *essences* de bois :

on ne parle plus du bois concret, mais de différents *types* de bois (à l'inverse, si l'on parle des chaises, on ne parle pas des types de chaises). Contrairement à la signification des noms comptables, la signification des noms non-comptables change avec le pluriel³⁰.

La couleur, la température, la dureté, sont des termes de masse. Lorsque nous parlons de couleurs, ou de duretés, au pluriel, nous faisons référence à différents types de couleurs ou de duretés. Demander combien il y a de couleurs dans une forme n'est pas la même chose que demander combien il y a de pommes dans un sac. On peut certes demander combien d'*espèces*, de *sortes* ou de couleurs *déterminées* la forme contient. On peut encore demander quelle *quantité* de couleur la forme contient. Mais, selon l'hypothèse présente, on ne peut pas demander : « Quel nombre de rouges grenat déterminé y a-t-il sur cette coccinelle ? ». Du rouge grenat, il y en a beaucoup, assez, un peu... Il n'y en a jamais un certain nombre.

La question déterminante est alors de savoir si la valeur sémantique de certains termes de masse consiste en des étoffes. Ce n'est clairement pas le cas de *tous* les termes de masse : « mobilier » ou « sable » sont des termes de masse, mais pour autant il ne semble pas que nous devions recourir à la catégorie métaphysique des étoffes pour rendre compte de leur valeur sémantique³¹. Le mobilier, le sable, sont faits de substances comptables (des meubles, des grains). Cependant un certain nombre de termes de masse, tels *or*, *lait*, si l'on reste à un niveau macroscopique, ne semblent pas renvoyer à des entités discrètes. Ces termes sont appelés « homogènes » et sont définis par le fait qu'ils réfèrent et cumulativement et distributivement (*cf.* [Burge, 1972] ; [Nicolas, 2012]) :

Un nom réfère *cumulativement* dans le cas suivant : si ceci est de l'eau, et que cela est de l'eau, alors tout ceci (la somme de ceci et cela) est de l'eau. Par contraste, si ceci est une chaise, et que cela est une chaise, **il n'est pas vrai que** la somme des deux chaises est une chaise.

Un nom réfère *distributivement* s'il satisfait la condition suivante : si ceci est de l'eau, alors toute partie de ceci (à un niveau macroscopique) est de l'eau. Par contraste, si ceci est une chaise, alors toute partie de chaise n'est pas une chaise.

C'est seulement pour rendre compte de la sémantique des termes de masse homogènes que le besoin d'introduire une catégorie métaphysique *sui generis*, les étoffes, se fait sentir. Les étoffes sont cumulatives : deux parties d'eau sont encore de l'eau ; et dissectives (ou

30 CHAPPELL [1970] ; CARTWRIGHT [1970] ; BURGE [1972] ; BURGE [1975] ; PELLETIER [1975] ; MOURELATOS [1978, p. 424] ; SIMONS [1987, p. 154] ; LAYCOCK [2006, p. 11, n23].

31 LAYCOCK [2006, p. 42 *sq.*] ; NICOLAS [2006].

homéomères) : toute partie d'eau est de l'eau³².

Or couleur, température, dureté semblent bien être des termes de masse homogènes : deux parties de rouge font encore du rouge ; et toute partie de rouge est du rouge. On pourrait objecter que le rouge, à strictement parler, n'a pas de parties, et que seule les choses ou étendues rouges ont des parties. Mais même si l'on concède ce point, la distinction entre les adjectifs de masse et les adjectifs comptables homogènes peut être réintroduite suivant une proposition de Tyler Burge :

« De nombreux adjectifs satisfont les critères sémantiques qui distinguent les noms de masse. Toute somme de parties qui sont rouges (chaudes, ductiles) est rouge (chaude, ductile). Il y a quelques adjectifs – principalement ceux ayant trait à la forme, tel « sphérique » – qui semblent analogues aux noms comptables en ce qu'ils réfèrent individuellement mais non cumulativement. » Burge [1972, p. 264]³³

Qu'ils soient des adjectifs ou des noms, les termes de couleurs, et d'autres sensibles propres, semblent donc être des termes de masse homogènes en ce qu'ils impliquent une référence distributive et cumulative. Si la sémantique des termes de masse homogènes requiert la catégorie des étoffes, nous avons là une deuxième raison de penser que les sensibles propres sont des étoffes.

4.3. Sensibles propres et mélanges

Une dernière raison qui plaide en faveur de l'idée que les sensibles propres sont des étoffes a trait au fait que ces sensibles peuvent être *mélangés de façon homogène*, ce que seules les étoffes semblent être en mesure de faire. Le orange phénoménal, admet-on en général, apparaît comme un mélange homogène de jaune et de rouge. Il est homogène, ou homéomère, dans le sens suivant : toute partie de orange est du orange. Le jaune et le rouge sont donc dans le orange sans y être à la manière de grains de sable ou de cases d'échiquier alternativement colorées. Ils doivent être des parties du orange sans en être des parties spatialement délimitées : le orange contient du rouge et du jaune sans contenir pour autant des parties spatialement distinctes de jaune et de rouge (ce qui menacerait son homogénéité). Seules les étoffes semblent en mesure d'être des parties de ce type³⁴. De façon liée, un orange qui est plus rouge qu'un autre n'est pas un orange qui contient un plus grand nombre de rouges ni de

32 BURGE [1977] ; STEEN [2012].

33 Je traduis de l'anglais.

34 Pour d'autres références et une défense détaillée de cette thèse, cf. MASSIN et HÄMMERLI [2014].

parties rouges : c'est simplement un orange qui contient plus *de* rouge, relativement à la quantité *de* jaune qu'il contient.

Les sensibles propres sont donc des étoffes dépendantes, qui emplissent les sensibles communs. Cette relation d'emplissage est subjectivement accessible dans la perception car elle relie des propriétés déterminées. Elle permet de répondre à l'objection de Grice contre le CSP ainsi : ce qui distingue l'apparence visuelle d'une forme de son apparence tactile est simplement qu'elle semble tantôt emplie de couleur, tantôt de dureté. Elle permet en outre de donner une réponse de principe claire à la question de savoir combien il y a de sens. Si nous voulons compter les sens actuels d'une créature, il suffit de compter les types d'étoffes dépendantes directement perçues par elle. Si nous voulons compter tous les sens possibles dans ce monde, il suffit de compter les types d'étoffes dépendantes qui s'y trouvent et qui pourraient être perçues. Et si nous voulons compter tous les sens possibles, en général, il faut compter les étoffes dépendantes possibles qui pourraient être perçues. Nous avons donc l'équivalence suivante :

sensibles propres \Leftrightarrow entités emplissantes perceptibles \Leftrightarrow étoffes dépendantes perceptibles

Conclusion : ni tropes, ni universaux

Je voudrais suggérer pour conclure que l'idée selon laquelle les sensibles propres sont des étoffes dépendantes emplissant l'espace a des implications qui dépassent la seule question de l'individuation des sens. Si cette idée est correcte en effet, elle a pour conséquence que *le problème des universaux ne se pose pas au sujet des couleurs, de la dureté et des autres étoffes dépendantes.*

Selon l'hypothèse généralement admise, les couleurs phénoménales, comme la plupart des autres sensibles propres, sont des *propriétés* qui peuvent, en tant que telles, avoir plusieurs *instances, exemplifications* ou *occurrences*. C'est sur cette hypothèse que repose le débat entre le nominaliste des tropes et le réaliste des universaux, appliqué aux couleurs : les couleurs peuvent avoir des instances, qui sont dénombrables. Le débat, en effet, est celui de l'un et du *multiple*, du « one over many » : dans le cas des couleurs, il requiert la multiplicité des instances d'une même couleur. Pour le réaliste des universaux, dans la lignée de David Armstrong [1997 et 2010], un rouge déterminé est *répétable* : il peut être *entièrement* présent dans ses multiples instances ou occurrences. Ces instances sont identifiées à des états de choses particuliers (non-répétables), consistant en des universaux de couleurs exemplifiés par

des particuliers fins : le réaliste des universaux tient donc les types de couleur pour premiers, relativement aux occurrences de couleurs. Pour le nominaliste des tropes, à l'inverse, ce sont les instances ou tropes de couleurs qui sont premières, et les types de couleurs qui sont construits sur leur base : le type « rouge grenat » (qui est une couleur déterminée, admettons) est identifié à la classe de tous les tropes rouges grenat se ressemblant exactement. À l'arrière-plan de ce débat se trouve donc l'idée qu'un même type peut avoir plusieurs occurrences : la question est de savoir si cela implique ou non qu'il y ait des universaux.

Dans le cas des couleurs, le partisan des tropes comme celui des universaux admettent par suite qu'un objet uniformément coloré contient un certain nombre d'instance(s) de couleur(s) déterminée(s) – une seule ou plusieurs –, que l'on peut *compter*. « Combien y a-t-il d'instances de rouge grenat sur cette coccinelle ? » est une question parfaitement légitime à leurs yeux. Si la coccinelle grandit, ou si elle gagne un point noir, l'un comme l'autre pensent qu'un certain nombre d'instances de couleur de ce rouge déterminé (combien exactement est une question délicate) sont venues à être, ou ont cessé d'être. Et si la coccinelle disparaît soudainement, tous deux s'accordent sur la disparition d'au moins une instance de rougeur. Le tropiste compte les tropes de rougeurs ; l'universaliste compte le nombre de fois que l'universel *rougeur* est exemplifié. Tous deux comptent.

S'il est vrai cependant que les couleurs sont des étoffes dépendantes, l'hypothèse partagée par le tropiste et l'universaliste est remise en cause dans le cas des couleurs et des autres sensibles propres. En effet, dans cette optique, lorsque la coccinelle grandit, *il y a de plus en plus de rouge, mais il n'y a pas des instances de rouge en plus*. Lorsqu'elle acquiert un point noir, *il y a moins de rouge mais il n'y a pas des instances de rouge en moins*. Le rouge ne vient pas au monde par instances : il ne s'exemplifie pas, il se délimite. Or le problème des universaux suppose qu'il puisse y avoir des instances d'un même type. C'est pourquoi la question des universaux ne se pose pas au sujet des étoffes dépendantes. Il y a du rouge grenat : en compter les instances n'a pas plus de sens que de chercher à compter les vins d'une bouteille ou les ors d'un anneau³⁵. C'est une erreur de penser que toute entité dépendante doive tomber soit dans la besace du tropiste, soit dans celle de l'universaliste : les étoffes dépendantes ne sont ni particulières, ni universelles.

Ce diagnostic peut sembler radical, tant les philosophes sont accoutumés à l'idée que l'on peut compter les instances d'une couleur. Il y a bien là un fond de vérité. Seulement, ce que

35 Cf. LAYCOCK [2006, p. 169-71] pour des remarques en partie convergentes sur la façon dont les étoffes sapent le problème des universaux.

nous comptons, à strictement parler, ne sont pas les instances *de couleur* – il n’y a rien de tel – mais les instances *de formes colorées*. Nous comptons les instances d’une propriété complexe : celle d’*avoir-une-forme-emplie-d’une-couleur*. Cette confusion entre les instances de couleur et les instances de formes-colorées, est, je crois, à l’œuvre dans l’idée commune selon laquelle un changement dans la forme d’un objet implique un changement dans le nombre d’instances de couleur. Kevin Mulligan écrit ainsi :

« Considérons un moment particulier de marron d’une pièce de monnaie. Son occurrence dépend du moment d’étendue de la pièce. *Si ce dernier est modifié, le moment de marron donne naissance à un moment de marron numériquement distinct bien que qualitativement identique*. Le moment d’étendue original est, cependant, individuellement indépendant [*token-independent*] du moment de marron qui le couvre ; il pourrait être recouvert par un moment de couleur tout à fait différent. » Mulligan [1995, p. 209]³⁶

La chose paraît claire : changez la couleur de la pièce tant que vous voulez, elle aura toujours la même forme qualitativement *et il y aura toujours autant d’occurrences de cette forme*. **Mais** changez-en la forme, quoique la pièce aura toujours qualitativement la même couleur, *des instances de cette même couleur seront détruites ou créées* (là précisément où vous changez la forme). Ainsi l’asymétrie de la relation d’emplissage entre couleur et étendue reviendrait-elle, en définitive, à celle de la relation de dépendance entre couleurs et étendues : les couleurs dépendent *individuellement* de l’étendue, alors que l’étendue ne dépend que *génériquement* des couleurs. L’étendue dépend d’une façon plus lâche (générique) de la couleur que la couleur ne dépend de l’étendue³⁷.

Pourtant, si ce qui précède est correct, il en va tout autrement. Mulligan passe ici subrepticement de la question de la dépendance *des couleurs (qui emplissent l’étendue)* à la question de la dépendance *des formes emplies de couleur*, autrement dit, *des étendues colorées*. Le « moment de marron numériquement distinct » auquel il est donné naissance ici n’est autre qu’une *étendue colorée*, qui correspond à la déformation de la pièce. À strictement parler, ce moment ou cette instance inclut *trop* pour être un moment de marron, car il inclut une étendue, avec ses frontières spatiales : une étendue marron n’est pas davantage une instance de marron qu’un chien jaune n’est une instance de jaune. C’est un moment

36 Ma traduction, je souligne. Cf. également MULLIGAN : « Un trope de forme donné doit être rempli par quelque couleur, mais la transition d’un trope de couleur à un autre ne détruit pas l’identité du trope de forme ; changez la forme, cependant, et le trope de couleur emplissant cesse d’exister. » [1998, p. 338]

37 Il ne faut pas confondre la thèse de Mulligan – et du Husserl tardif, cf. HUSSERL [1989, appendice III] – selon laquelle toute modification spatiale entraîne une modification numérique d’une couleur, les deux couleurs étant qualitativement identiques, avec la thèse plus radicale soutenue par NOGUÉ [1943, p. 414-6] selon laquelle toute modification spatiale entraîne une modification *qualitative* (et donc numérique) de la couleur en question.

d'étendue-marron, une instance de *forme*-marron, non une instance de marron. Dès lors, s'il est vrai qu'il y a bien une instance d'étendue marron en plus, il est faux qu'il y ait une instance de marron en plus. Au sujet du marron, ce que nous devons dire est qu'il y en a plus. Sa quantité a augmenté, pas son nombre³⁸.

Bibliographie

- ARISTOTE, 1999. *De l'âme*, trad. française de R. Bodéüs, Paris, Flammarion.
- ARISTOTE, 2000. « De la sensation », in *Petits traités d'histoire naturelle*, trad. française de P.-M. Morel, Paris, Flammarion, p. 65-104.
- ARMSTRONG D. M., 1962. *Bodily sensations*, Studies in philosophical psychology, Londres et New York, Routledge & Paul Humanities Press.
- ARMSTRONG D. M., 1978. *Nominalism and Realism : Universals and Scientific Realism*, Cambridge, CUP.
- ARMSTRONG D. M., 1968. *A Materialist Theory of the Mind*. Londres et New York, Routledge, 1993.
- ARMSTRONG D. M., 1997. *A World of States of Affairs*, Cambridge et New York, CUP.
- ARMSTRONG D. M., 2010. *Les Universaux, Une introduction partisane*, trad. française de S. Dunand, B. Langlet, J.-M. Monnoyer, Paris, Ithaque.
- AUGUSTIN, 1841. *Les Confessions de Saint Augustin*, Charpentier, Libraire-Éditeur.
- BARNES J., 1969. « The Law of contradiction », *The Philosophical Quarterly* 19, 77, p. 302-309.
- BERKELEY G., 1985a. *Œuvres*, trad. française de G. Brykman, Paris, PUF.
- BERKELEY G., 1985b. *Traité des principes de la connaissance humaine*, in *Œuvres*, trad. française de G. Brykman, Paris, PUF.
- BOUVERESSE J., 2004. *Langage, perception et réalité, tome 2 : physique, phénoménologie et grammaire*, Nîmes, Jacqueline Chambon.
- BRENTANO F., 1979. *Untersuchungen zur Sinnespsychologie*, Hambourg, Felix Meiner Verlag.
- BRENTANO F., 1982. *Deskriptive Psychologie*, Hambourg, Felix Meiner Verlag.
- BROAD C. D., 1923. *Scientific thought*. Vol. International library of psychology, philosophy, and scientific method, New York et Londres, Routledge & Kegan Paul.
- BROGAARD B., 2013. « It's not what it seems. a semantic account of "seems" and seemings », *Inquiry* 56, 2-3, p. 210-239.
- BURGE T., 1972. « Truth and Mass Terms », *The journal of philosophy* 69, 10, p. 263-282.
- BURGE T., 1975. « Mass Terms, Count Nouns, and Change », *Synthese* 31, 3-4, p. 459-478.
- BURGE T., 1977. « A Theory of Aggregates », *Noûs* 11, 2, p. 97-119.
- BURKE E., 1990. *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*,

38 Je remercie vivement Baptiste Le Bihan, Jean-Marie Chevalier, Rémi Clot-Goudard, Stéphane Dunand, Vivian Mizrahi, Jean-Maurice Monnoyer, Kevin Mulligan et Denis Vernant pour leurs critiques et suggestions.

Paris, Vrin.

CALOSI C., 2010. « Three-dimensionalism and formal theories of location », in B. Smith, R. Mizoguchi, S. Nakagawa (dir.), *Interdisciplinary Ontology* 3, Tokyo, Keyo University Press, p. 69-78.

CARRUTHERS P., 2003. *Phenomenal Consciousness : a naturalistic theory*. CUP.

CARTWRIGHT H., 1970. « Quantities », *The Philosophical Review*, p. 25-42.

CASATI R. et J. DOKIC, 1994. *La Philosophie du son*, Nîmes, Jacqueline Chambon.

CASATI R. et A. VARZI, 1999. *Parts and Places : The Structures of Spatial Representation*. MIT Press.

CHAPPELL V., 1970. « Stuff and things », *Proceedings of the Aristotelian Society*, p. 61-76.

CORREIA F., 2006. *Existential Dependence and Cognate Notions*, Munich, Philosophia.

CROWTHER T., 2011. « The Matter of events », *The Review of Metaphysics* 65, 1, p. 3-39.

D'AQUIN T., 1984. *Somme Théologique*, Paris, Cerf.

DARWIN E., 1794. *Zoonomia*, vol. 1, Londres, J. Johnson.

DE VIGNEMONT F. et O. MASSIN, à paraître. « The Mark of Touch », in *Oxford Handbook of philosophy of perception*, ed. M. Matthen, Oxford University Press.

DRAPEAU VIEIRA CONTIM F. et S. MOTTA, 2012. « On modal knowledge », *Philosophia Scientiæ* 16, 2, p. 3-37.

DRETSKE F., 1995. *Naturalizing the Mind*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

DRETSKE F., 2000. « Reply to Lopes », *Philosophy and Phenomenological Research* 60, 2, p. 455-459.

FINE K., 1994. « Essence and modality : The second philosophical perspectives lecture », *Philosophical Perspectives* 8, p. 1-16.

FINE K., 1995. « Ontological Dependence », *Proceedings of the Aristotelian Society* 95, p. 269-290.

GALE R. M., 1976. *Negation and non-being*, vol. 10, Monograph series - American Philosophical Quarterly, Blackwell.

GIBSON J., 1986. *The Ecological Approach to Visual Perception*, Lawrence Erlbaum Associates.

GRICE H. P., 1962. « Some Remarks about the Senses », in H. P. Grice, *Studies in the Way of Words*, Cambridge (Mass.) et Londres, Harvard University Press, 1989, p. 248-268.

HATFIELD, G. C. 1990. *The natural and the normative : Theories of spatial perception from Kant to Helmholtz*, MIT Press.

HELLER M. A., 1983. « Haptic dominance in form perception with blurred vision », *Perception* 12, 5, p. 607-613.

HELMHOLTZ H. V., 1992. « Sur la nature des impressions sensibles de l'homme », trad. française de R. Casati et J. Dokic, *Philosophie* 33, p. 16-32. .

HELMHOLTZ H. V., 1995. *The Facts in perception*, Chicago, University of Chicago Press.

HOBBS T., 2010. *Leviathan, or, The matter, forme, & power of a common-wealth ecclesiasticall and civill*, New Haven, Yale Univ Press.

HUDSON H., 2005. *The metaphysics of hyperspace*, Oxford, Clarendon Press.

HUSSERL E., 1962. *Recherches logiques*, Paris, PUF.

HUSSERL E., 1989. *Chose et espace, Leçons de 1907*, trad. française de J.-F. Lavigne, Paris, PUF.

- JACKSON F., 1977. *Perception : A Representative Theory*, Cambridge, CUP.
- JAMES W., 1909. *Précis de psychologie*, trad. française d'É. Baudin et G. Bertier, Paris, Marcel Rivière.
- JESPERSEN O., 1924. *The Philosophy of Grammar*, Londres, Allen & Unwin.
- JOHNSTON M., 1992. « How to speak of the colors », *Philosophical Studies* 68, 3, p. 221-263.
- JOSKE W., 1967. *Material objects*, New York et Londres, Macmillan et St. Martin's Press.
- LAYCOCK H., 2006. *Words without objects : Semantics, Ontology, and Logic for Non-Singularity*, Oxford, OUP.
- LEON M., 1988. « Characterising the Senses », *Mind & Language* 3, 4, p. 243-270.
- LEWIS D., 1994. « Symposium : Chance and credence », *Mind* 103, 412, p. 473-490.
- LOPES D. M. M., 2000. « What is it like to see with your ears ? The representational theory of mind », *Philosophy and Phenomenological Research* 60, 2, p. 439-453.
- LOWE E., 2001. *The Possibility of Metaphysics : Substance, Identity, and Time*, OUP.
- MASSIN O., 2010. *L'objectivité du toucher, métaphysique et perception*, thèse de doctorat, Aix-Marseille.
- MASSIN O., 2013. « Determinables and brute similarities », in C. Svennerlind, J. Almäng et R. Ingthorsson (dir.), *Johanssonian Investigations. Essays in Honour of Ingvar Johansson on His Seventieth Birthday*, Heusenstamm, Ontos Verlag, p. 388-420.
- MASSIN O., 2014. « Pleasure and its contraries », *Review of Philosophy and Psychology* 5, 1, p. 15-40.
- MASSIN O. et HÄMMERLI M., 2014. « Mélanges chromatiques : la théorie brentanienne des couleurs multiples à la loupe », in C.-E. Niveleau (dir.), *Vers une philosophie scientifique. Le programme de Brentano*, Paris, Demopolis, p. 115-140.
- MILL J., 1869. *Analysis of the phenomena of the human mind*, Longmans, Green, Reader and Dyer.
- MOURELATOS A. P. D., 1978. « Events, processes, and states », *Linguistics and Philosophy* 2, 3, p. 415-434.
- MÜLLER J. P., 1845. *Manuel de physiologie*, trad. française d'A.-J.-L. Jourdan, Paris et Londres, J.-B. et H. Baillière.
- MULLIGAN K., 1995. « Perception », in B. Smith et D. W. Smith (dir.), *The Cambridge Companion to Husserl*, CUP.
- MULLIGAN K., 1998. « Relations, through thick and thin », *Erkenntnis* 48, 2/3, p. 325-353.
- MULLIGAN K. et B. SMITH, 1985. « Franz Brentano on the Ontology of Mind », *Philosophy and Phenomenological Research* 45, 4, p. 627-644.
- NELKIN N., 1990. « Categorising the Senses », *Mind & Language* 5, 2, p. 149-165.
- NICOLAS D., 2006. « La distinction massif/comptable », in D. Godard, L. Roussarie et F. Corblin (dir.), *Sémanticopédie : dictionnaire de sémantique*, CNRS, URL = <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.
- NICOLAS D., 2012. « The Logic of Mass Expressions », in E. N. Zalta (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Spring 2014 Edition), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/spr2014/entries/logic-massexpress/>.
- NOË A., 2004. *Action In Perception*, MIT Press.
- NOGUE J., 1943. *Esquisse d'un système des qualités sensibles*, Paris, PUF.
- NUDDS M., manuscrit. « Is seeing just feeling ? Kinds of experience and the five senses ».
- O'DEA J., 2011. « A proprioceptive account of the sense modalities », *The Senses : Classic*

- and Contemporary Philosophical Perspectives*, p. 297-310.
- O'REGAN J. et NOË A., 2001. « A sensorimotor account of vision and visual consciousness », *Behavioral and Brain Sciences* 24, 5, p. 939-1031.
- PARSONS J., 2007. « Theories of Location », *Oxford Studies in Metaphysics* 3, p. 201-232.
- PELLETIER F. J., 1975. « Non-singular reference : some preliminaries », *Philosophia* 5, 4, p. 451-465.
- PERKINS M., 1983. *Sensing the World*, Indianapolis, Hackett Pub. Co.
- PLATON, 2002. *La République*, Paris, Flammarion.
- ROCK I., 1983. *The Logic of perception*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- ROCK I. et HARRIS C. S., 1967. « Vision and Touch », *Scientific American* 216, 5, p. 96-104.
- ROSS P. W., 2001. « Qualia and the Senses », *Philosophical Quarterly* 51, 205, p. 495-511.
- ROSS P. W., 2008. « Common Sense about Qualities and Senses », *Philosophical Studies* 138, 3, p. 299-316.
- ROXBEE-COX J., 1970. « Distinguishing the senses », *Mind* 79, p. 530-550.
- SANFORD D. H., 1976. « The primary objects of perception », *Mind* 85, 338, p. 189-208.
- SCHIFF W. et FOULKE E., 1982. *Tactual perception : a sourcebook*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SCOTT M., 2001. « Tactual Perception », *Australasian Journal of Philosophy* 79, 2, p. 149-160.
- SIDER T., 2002. *Four-Dimensionalism : An Ontology of Persistence and Time*, Oxford et New York, OUP.
- SIDER T., 2006. « Bare Particulars », *Philosophical perspectives* 20, 1, p. 387-397.
- SIMONS P., 1987. *Parts : A Study in Ontology*, OUP.
- SMITH B. et K. MULLIGAN, 1982. « Pieces of a Theory », in B. Smith (dir.), *Parts and Moments. Studies in Logic and Formal Ontology*, Munich et Vienne, Philosophia Verlag, p. 15-110.
- STEEN M., 2012. « The Metaphysics of Mass Expressions », in E. N. Zalta (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Winter 2012 Edition), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/win2012/entries/metaphysics-massexpress/>.
- WEBER E. H., 1996. *E. H. Weber on the tactile senses*, trad. anglaise de H. E. Ross et D.J. Murray, Erlbaum, Taylor & Francis, Hove.
- WOODS J., 1969. « Predicate ranges », *Philosophy and Phenomenological Research* 30, 2, p. 259-269.